



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

La Direction générale de la santé

La Direction générale de l'offre de soins

N° Pégase : D-18-011410

Paris, le 17 MAI 2018

Mesdames et Messieurs les Président(e)s des Unions régionales des professionnels de santé (URPS),

La prévention du risque infectieux associé aux soins engage l'ensemble des professionnels tout au long du parcours de soins du patient : dans les structures sanitaires, médico-sociales et en ville. Elle repose sur la mise en œuvre des précautions standard d'hygiène et le respect de bonnes pratiques de soins définies au sein de référentiels et de recommandations métiers.

Au-delà de ces outils métiers, il convient d'intégrer l'usager, co-acteur de sa prise en charge et l'informer sur les engagements des professionnels face aux risques infectieux, à la résistance aux antibiotiques et à la promotion de la vaccination.

En tant que Président(e)s des Unions régionales des professionnels de santé, vous êtes au cœur de ces enjeux.

Pour faciliter et afficher cet engagement une charte a été conçue à destination de tous les professionnels de santé du secteur sanitaire de « ville » volontaires afin que leurs patients en prennent librement connaissance.

Cet outil pragmatique a été conçu par le groupe de travail « ville » du Comité de suivi du PROPIAS¹.

La charte d'engagement est modulable et applicable à chaque catégorie professionnelle, quel que soit le lieu d'exercice. Elle est disponible sur le site internet des Centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins <http://www.cpias.fr/Ville/charte.html>. Le professionnel de santé pourra ainsi imprimer une charte d'engagement personnalisée, l'afficher dans son lieu d'exercice et la distribuer à ses patients, s'il le désire.

Nous vous sollicitons, en tant que relais essentiels auprès des professionnels de santé, afin de les informer du lancement de cette Charte.

¹ PROPIAS : Programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins ; groupe de travail ville constitué de professionnels de terrain coordonné par le Dr Serge Deschaux, praticien libéral (UNPS).